

SUBJONCTIF ET DÉFLEXIVITÉ EN ROUMAIN: APPROCHE SYNCHRONIQUE ET CONTRASTIVE

DIDIER BOTTINEAU*, ROMANA TIMOC-BARDY**

ABSTRACT. *Subjunctive and Deflexivity in Romanian: A Synchronic and Contrastive Approach.* The Romanian subjunctive is formed by the combination of a preverbal marker *să*, whose status is an object of discussion, and of a finite verb inflected either in the indicative (first and second persons) or in the Romance morphological subjunctive (third person). In this study, it is shown that the emergence of the preverbal *să* is an illustration of the Guillaumean notion of deflexivity. The paper details the workings of deflexivity in the case of the Romanian subjunctive and relates it with analogous facts such as the Romanian infinitive and similar aspects in a few other languages.

Keywords: Romanian, subjunctive, deflexivity, Gustave Guillaume, psychomechanics.

REZUMAT. *Conjunctiv și deflexivitate în limba română: abordare sincronică și contrastivă.* Conjunctivul românesc este format din marca preverbală *să*, al cărei statut este obiect de discuție, și dintr-un verb conjugat, fie la indicativ (persoana întâia și a doua) fie la forma specifică a subjonctivului românesc (persoana a treia). În acest studiu se arată că apariția în limbă a mărcii preverbale *să* ilustrează noțiunea guillaumiană numită deflexivitate. Articolul examinează acțiunea deflexivității în cazul conjunctivului românesc și leagă fenomenul de altele similare precum infinitivul și de fapte asemănătoare din câteva limbi.

Cuvinte cheie: limba română, conjunctiv, deflexivitate, Gustave Guillaume, psihomecanică.

Introduction

Le subjonctif roumain se caractérise au sein des langues romanes par une propriété remarquable : il est introduit par une particule spécifique *să*, réservée à l'amorçage d'un groupe verbal porté à ce mode, en contraste avec la conjonction nominalisatrice *că*, homologue de *que* dans les autres langues romanes. Avec cette particularité, le subjonctif roumain est relativement semblable à celui des autres langues romanes :

- morphologiquement, en maintenant aux personnes non interlocutives une voyelle transgressive par rapport à celle proposée par la forme lemmatique de l'infinitif (ce que font à toutes les personnes l'espagnol, le portugais et l'italien, mais pas le français) ;

* UMR 7114 MoDyCo, Université Paris Ouest. E-mail : didier.bottineau@free.fr

** Aix-Marseille Université. E-mail : romana_bardy@yahoo.fr

- sémantiquement, en se spécialisant dans la représentation du virtuel inactualisé, conformément à ce marquage vocalique local.

Mais le subjonctif roumain est également dissemblable de celui des langues romanes par un trait morphosyntaxique : l'introduction de ce mode par une marque corrélatrice *să* fait du subjonctif une propriété étendue à la proposition, dont la marque est délocalisée et réalisée en syntaxe anticipativement par rapport au verbe lexical qu'elle paramètre. Selon ces éléments, le subjonctif roumain présente des indices de déflexivisation régressive (Bottineau 2010ab¹). Le phénomène est d'autant plus intéressant dans une langue qui au demeurant déflexivise également la marque d'infinitif sous la forme d'une préposition *a*, comme le fait l'anglais avec *to*. Dans les lignes qui suivent, nous présentons les faits sous les angles synchronique et diachronique en mentionnant des valeurs d'emploi essentielles, puis nous développons un regard théorique dans un cadre contrastif.

1. Propriétés essentielles du subjonctif dans le système verbo-temporel du roumain

Le système verbal du roumain distingue les événements ayant déjà pris place dans le temps (présents ou passés), rendus par des formes synthétiques, et les événements n'ayant pas encore pris place dans le temps (infinitif, subjonctif, futur, conditionnel), rendus par des formes analytiques. Ces dernières véhiculent du « virtuel », alors que le présent et le passé véhiculent du « réel ». L'opposition, en représentation linguistique, entre les événements actualisés et inactualisés est à la base de ce système de formes fortement asymétrique. La diachronie conforte cette hypothèse, car tout un ensemble d'« innovations » exclusivement roumaines qui ont remodelé l'héritage latin sont aussi liées à la création de moyens linguistiques visant à signifier l'inactuel.

Deux procédés principaux œuvrent conjointement en la matière. L'élément hérité a été privé de sa morphologie, totalement ou partiellement (ex. : élimination du suffixe *-re* de l'infinitif ; réfection du subjonctif sur l'indicatif, sauf à la troisième personne). Parallèlement, par déflexivité, l'élément antéposé, nouvellement introduit dans la structure, a pris pour rôle de porter la totalité, ou presque, de l'information grammaticale. Il indique la place en système de l'élément subséquent, tels les auxiliaires du futur et du conditionnel, ou bien les particules grammaticalisées spécialisées comme *a* < lat. *ad*, pour l'infinitif, *să* < lat. *sī*, pour le subjonctif (ind. *cânt* / subj. *să cânt*).

¹ « Mot formé à partir du verbe latin *deflectere*, « détourner ». Gustave Guillaume emploie le terme de *déflexivité* pour désigner le phénomène, constant dans l'histoire des langues indo-européennes, selon lequel, en raison de l'évolution des morphologies synthétiques en morphologies analytiques, certains morphèmes flexionnels (ou flexifs), originellement agglutinés, se sont désolidarisés de leur support lexical pour former un morphème libre chargé d'exprimer explicitement la relation grammaticale qu'ils entretiennent avec ce support. Les articles, les prépositions, les pronoms personnels sujets, par exemple, sont dans de nombreuses langues indo-européennes des morphèmes « déflexifs ». » (Neveu, 2004).

1.1. Spécificités formelles paradigmatiques et syntagmatiques

Să, qui remonte à la conjonction latine *sī* – c'est là un phénomène très intéressant que ce glissement sémantique accompagné de grammaticalisation, mais que nous ne pouvons commenter ici –, est aujourd'hui réservé au rôle d'introducteur du paradigme subjonctif et contraste ainsi avec *că* (issu de *quod*), utilisé avec l'indicatif. À la différence de *că*, *să*² reste toujours « solidaire » du subjonctif, lorsqu'il y a un sujet exprimé. On dit : *eu să pot studia* (que je puisse étudier), *studentul să poată studia* (que l'étudiant puisse étudier), mais, à l'indicatif, il faut dire : *știe că eu pot studia* (il sait que je peux étudier), *știe că fratele meu poate studia* (il sait que mon frère peut étudier). Cette caractéristique syntagmatique est, pensons-nous, une conséquence du phénomène de déflexivité modale qu'incarne *să*, alors que la conjonction *că*, elle, joue simplement le rôle, bien plus « extérieur », de nominalisateur de la subordonnée qu'il introduit. Dans les autres langues romanes, le subjonctif est introduit par *que* (et ses équivalents), conjonction qui « pose » le procès et qui est commune avec l'indicatif. En roumain, *să* « suppose » le procès.

Nous laisserons de côté le jeu vocalique désinentiel indicatif / subjonctif, qui a fait l'objet d'amples commentaires à propos des autres langues romanes (Bottineau 2010c), et qui, en roumain, ne touche que les troisième personne, les personnes allocutives ayant la même flexion que l'indicatif. Le jeu vocalique du roumain ne contredit d'ailleurs pas celui des autres langues romanes (Timoc-Bardy 1999, 298 sq.). Nous nous limiterons à quelques remarques, visant à dégager certaines spécificités formelles qui semblent significatives.

a) Puisque les personnes allocutives ne reçoivent qu'une seule marque virtualisante, antéposée (*să*), on peut affirmer que le mode y est donc totalement déflexivisé. La troisième personne, elle, présente deux marques modales virtualisantes, la marque déflexive *să* et, en plus, la morphologie finale (et parfois interne) spécifique. Si l'on veut bien tenir compte du fait que, en linguistique psychomécanique, le subjonctif est considéré comme une saisie précoce dans la perspective modale, un avant de l'indicatif, un antérieur, alors cette morphologie conforte l'antécédence de la troisième personne sur les autres. Et il est normal qu'il en soit ainsi, puisque la troisième personne est toujours sous-jacente aux autres, en tant que personne de langue. Elle est par ailleurs, du point de vue pragmatique, extérieure au couple allocutif. Les personnes interlocutives, empiriquement manifestes dans l'expérience de l'acte de langage vécue par les participants dialogaux, présentent une résistance à la virtualisation ; par contraste, les personnes délocutées, qui, par définition, réfèrent à une personne exclue de tout rôle participatif à l'interlocution, ne sont actualisées par aucun engagement dialogal et ne présentent aucune

² *Să* a quitté le système hypothétique (XVII^e siècle) et la langue l'a remplacé à la même époque en forgeant, par agglutination, une nouvelle conjonction, dont on peut suivre l'évolution dans les textes anciens : *de + ca* > *deca* > *deaca* > *dacă*. On voit que le résultat de cette évolution (*dacă*) est mis en rapport avec *că*, réservé à l'indicatif.

résistance à la virtualisation subjonctive. Elles sont neutralisées par indistinction du singulier et du pluriel (*cf. infra*, 1.1.b). En d'autres termes, il y a pour les personnes interlocutives un conflit opposant le trait /actuel/ dû à l'engagement dialogal des personnes de langage et le trait /virtuel/ appliqué à la personne de langue du verbe par le mode subjonctif, conflit qui se résout par la démission de ce dernier et par des flexions verbales personnelles qui sont celles de l'indicatif. En revanche, pour les personnes délocutées neutralisées en non-personne interlocutive, il y a harmonie ou congruence des traits /virtuel/ concernant d'un côté le caractère délocutif des référents (pas de personne de langage) et de l'autre la déréalisation du procès par le subjonctif, harmonie qui se solde par la flexion de troisième personne caractéristiquement subjonctive.

b) Au présent de l'indicatif, la conjugaison en *-a* (*a cânta, a pleca, a accepta*) présente une identité morphologique entre la troisième personne du singulier et la troisième personne du pluriel : *el cântă / ei cântă, el pleacă / ei pleacă, el acceptă / ei acceptă*. Cette identité est conservée au subjonctif (*el să cânte / ei să cânte, el să plece / ei să plece, el să accepte / ei să accepte*). Les autres paradigmes du présent de l'indicatif, correspondant aux infinitifs en *-ea, -e, -i*, et quelques verbes à l'infinitif en *-a*, dits irréguliers (*a da, a sta, a lua*), présentent, bien au contraire, une identité formelle entre la première personne du singulier et la troisième personne du pluriel. Ex. : *eu pot / ei pot, eu cred / ei cred, eu dorm / ei dorm, eu dau / ei dau, eu stau / ei stau, eu iau / ei iau*. Or, le fait intéressant que l'on remarque – et qui, à notre avis, est significatif –, c'est que, au subjonctif, ces derniers verbes changent de type et se rangent sur les premiers, à l'infinitif en *-a*, et présentent donc, comme eux, l'homonymie de la troisième personne du singulier et de la troisième personne du pluriel : *el să poată / ei să poată, el să creadă / ei să creadă, el să doarmă / ei să doarmă, el să dea / ei să dea, el să stea / ei să stea, el să ia / ei să ia*. Ce fait de morphologie comporte, pour nous, un degré élevé de cohérence entre le sens et la forme, et il nous apporte essentiellement deux informations :

a) il semble que ce soit là un cas de « morphologie négative », où, au mode de l'inactuel, du virtuel, l'actualisation présente à l'indicatif, traduite par l'identification formelle de la troisième personne du pluriel avec la première, celle du moi locuteur, se trouve refusée ; b) en tant qu'avant de l'indicatif, le subjonctif non seulement accepte, mais maintient bien les caractéristiques formelles qui rappellent à la fois le nombre interne et le genre interne (le féminin), et qui sont présentes à la troisième personne même à l'indicatif : *pleacă* (il(s) part(ent)), *înoată* (il(s) nage(nt)), comme *neagră* (noire), *fereastră* (fenêtre), *frumoasă* (belle). Du point de vue du sens, en effet, la troisième personne verbale peut exprimer à elle seule le nombre interne, par la neutralisation de la distinction entre un et plusieurs : *zice că* (on dit que, il paraît que), *le-a spus la școală că* (à l'école on leur a dit que). L'affinité avec le genre interne, le féminin, se traduit non seulement par les désinences, mais aussi par la morphologie interne en diphtongue *ea, oa*, celle-ci se retrouvant à l'identique dans le système du nom : *fereastră*, tout comme

să creadă (qu'il(s) croie(nt)) ou *oală* (pot, marmite), tout comme *să poată* (qu'il(s) puisse(nt)). On y remarque l'inclusion du *a* dans la syllabe tonique, que nous avons déjà interprétée (Timoc-Bardy, 1999) comme un signe de la saisie anticipée du féminin par rapport au masculin, dans le cadre de la construction du nom. Par ailleurs, indirectement, ce changement de type de conjugaison des verbes en *-ea*, *-e*, *-i* au subjonctif, pourrait, pensons-nous, conforter les arguments des linguistes qui ont posé l'hypothèse de l'antécédence dans le temps opératif des verbes en *-a* sur les autres, dans le cadre roman général.

1.2. Subjonctif et système verbal

À la différence des autres langues romanes qui, en plus du subjonctif improprement dit « présent », possèdent toutes un subjonctif dit « imparfait », le roumain moderne ne présente qu'un subjonctif unique. Le plus-que-parfait du subjonctif latin (*cantavisse*), ancêtre des subjonctifs imparfaits des langues romanes, a reçu en roumain une valeur d'indicatif et a été dénommé en grammaire « plus-que-parfait de l'indicatif ». Il est resté synthétique, comme l'ensemble des formes affectées à l'expression du temps « réel ». L'on peut voir dans cette évolution diachronique un phénomène symétriquement inverse par rapport à celui qui a mené le plus-que-parfait de l'indicatif latin (*cantaveram*) à la forme espagnole *cantara*, aujourd'hui classée dans le subjonctif par les grammaires de cette langue.

La déflexivisation du subjonctif roumain s'est accompagnée de l'élimination de toute valeur temporelle proprement dite, c'est-à-dire liée à un point de référence dans le temps d'univers. Dans le subjonctif, le temps se trouve réduit à son état le plus simple, celui de temps impliqué, ou d'aspect. On comprend ainsi que ce subjonctif soit plus virtuel, puisqu'il se rapproche de l'infinitif, forme du mode quasi nominal. Sur ce point précis, le roumain a apparemment devancé les autres langues romanes. Une même ligne d'évolution semble se dessiner dans ce cadre commun, puisque le même phénomène est observable dans le français moderne, qui a abandonné son subjonctif imparfait, lié à l'horizon du passé. Le subjonctif unique du français courant d'aujourd'hui est, comme celui du roumain, apte à virtualiser des procès rapportés à n'importe quel point sur l'axe du temps.

1.3. Quelques spécificités d'emploi

Le subjonctif roumain s'utilise abondamment hors subordination, en indépendante et en principale, avec des emplois apparemment inexistant dans les autres langues romanes, mais dont certains rappellent bien le latin.

Dans l'expression de l'ordre, de l'injonction, de la prière, du souhait etc., non seulement le subjonctif sert de remplaçant aux personnes où l'impératif est déficient³ (ce qui est le cas général dans le domaine roman), mais encore il assure

³ Précisons que l'impératif roumain ne possède que la deuxième personne du singulier et du pluriel.

l'entier du paradigme, le sens pouvant varier suivant la personne : *să studiezi!* 'que tu étudies' / « étudie ! » ; *să plecăm!* 'que nous partions' / « partons ! ». La négation n'y change rien : *să pleci!* « pars ! », *să nu pleci!* « ne pars pas ! ». Le souhait peut ainsi être exprimé aussi à la deuxième personne, comme dans *să ai succes!* 'aie du succès!', ou comme, par exemple, dans la formule consacrée *să trăiești!* 'que tu vives!', devenue aussi dans certains contextes formule de salutation : *să trăiți!* 'que vous viviez!' – salut du soldat à un supérieur ou réponse affirmative à un ordre. On en constate l'utilisation abondante en dehors de toute formule figée : *Voi să fiți sănătoși, nimic altceva nu contează* 'Vous, que vous soyez en bonne santé, rien d'autre ne compte'.

Le subjonctif délibératif ou dubitatif, exprimant l'hésitation, la réflexion, rappelle la syntaxe latine et ne peut se traduire comme tel dans les autres langues romanes, qui ajoutent un verbe régissant : *Să plec?* 'Que je parte?' « dois-je partir ? » ; *Ce să fac?* 'Quoi [interrogatif] que je fasse?' « Que dois-je faire ? » ou « Que faire ? » (latin *Quid faciam?*).

Le subjonctif indépendant de supposition : *Câte studente sunt în sală?* « Combien d'étudiantes y a-t-il dans la salle ? » ; réponse : *Să fie vreo zece.* 'Qu'il soit / Qu'elles soient environ dix' « Une dizaine, je pense ». En proposition interrogative, certains subjonctifs peuvent être traduits en français par des conditionnels, comme : « *Să rămână limba singura marcă a specificului național?* »⁴ « La langue resterait-elle la seule marque du spécifique national ? ».

2. Subjonctif et déflexivité

À partir de l'ensemble des faits qui précèdent, une série de propositions peut être réalisée sur la spécificité du fonctionnement du subjonctif roumain. La première est que la particule *să* déflexivise le subjonctif et extériorise une marque anticipative de l'attitude énonciative du locuteur, qui n'actualise pas et ne prend pas en charge la validité de la relation prédicative associée au verbe.

2.1. Les constructions à sujets identiques

Toutefois, il faut ajouter que *să* ne déflexivise que la modalité, mais pas la personne verbale, laquelle est maintenue sous une forme flexionnelle. Ceci se vérifie par l'existence de constructions à sujets communs, que ne permettent pas les autres langues romanes : *Vreau să mă odihnesc* 'Veux que me repose' « Je veux me reposer » ; *Am reușit să deschid ușa* 'J'ai réussi que (j')ouvre la porte' « J'ai réussi à ouvrir la porte » ; *Lasă-mă să stau aici!* 'Laisse-moi que (je) m'assoie ici!' « Laisse-moi m'asseoir ici ! ». À partir du moment où *să* déflexivise sélectivement la modalité sans délocaliser la personne, le verbe régi conserve la nécessité d'actualiser son propre support personnel, dont la flexion prend une forme subjonctive pour une

⁴ *Gramatica limbii române*, 2005, I, 387.

personne délocutive virtualisable ou une forme indicative pour une personne actualisée par l'inscription interlocutive. Par contraste, en français, **je veux que je me repose*, **j'ai réussi que j'ouvre la porte* et **laisse-moi que je m'assoie ici* sont tous inattestés : ces formes seraient discongruentes en ce que d'un côté la conjonction *que* introduit une prédication déléguée à un énonciateur autre que le locuteur à l'instant de parole, alors que le subjonctif colore le verbe régi d'une modalité suspensive qui, elle, émane bien du locuteur et exprime une retenue ou une réserve envers l'actualisation d'une prédication autrement imputée à une source énonciative altérisée ; dans cette combinaison, il s'ensuit un conflit énonciatif opposant une proposition subordonnée attribuée par *que* à une source énonciative autre que le locuteur et un verbe au subjonctif porteur d'une modalité émanant du locuteur. Inversement, lorsque la visée suspensive émane d'une négation grammaticale ou lexicale appliquée par le locuteur à un énonciateur altérisé, le roumain n'emploie pas le subjonctif là où le français le requiert (Scurtu 2010) : *Nu este adevărat că ea a spus adevărul* vs *Il n'est pas vrai qu'elle ait dit la vérité* ; *Mă îndoiesc că va veni* vs *je doute qu'il vienne*.

Ce blocage concerne également les coréférences aux autres personnes : **il veut qu'il ouvre la porte* (si les deux *ils* sont réflexifs ; s'ils sont obviatifs, l'énoncé fonctionne parfaitement). Dans cette construction, le segment *il veut* (l'idée regardante) est assimilé à un acte de dire attribué à un énonciateur *il*, alors que dans le segment *il ouvre la porte*, *que* amorce une proposition où la prédication est attribuée à une source énonciative distincte du *il* envisagé dans la principale, ce qui empêche le second *il* de coréférer avec le premier et le rend obviatif. En cas de réflexivité, le français résout ce conflit en n'utilisant pas la conjonction subordinative *que*, en n'ouvrant pas d'espace de prédication régie attribuée à un énonciateur altérisé, donc en renonçant à l'emploi du mode subjonctif personnel, et en recourant à l'infinitif, lequel virtualise à la fois la personne et la modalité, permettant la reprise anaphorique implicite des paramètres personnels et modaux précédemment édictés par le verbe introducteur, à savoir le contenu de la modalité qu'il exprime lexicalement (la possibilité, la nécessité, la volonté, la réussite, l'injonction, le goût...) et le rang personnel du sujet auquel il est conjugué.

En roumain, les choses se présentent différemment : si la conjonction non subjonctive *că* se présente bien comme *que* français et introduit un segment prédicationnel attribué à un énonciateur altérisé, la conjonction subjonctive *să* déflexivise le subjonctif verbal qui la suit et, de ce fait, amorce une proposition dont la source énonciative coïncide avec celle de la modalité exprimée par la principale, qu'il s'agisse du locuteur (« je veux ») ou d'une autre personne (« il veut »). Autrement dit, le conflit énonciatif qui caractérise *que* français en cas de coréférence ne concerne pas *să*, en raison même de la déflexivisation du subjonctif, qui crée un effet de coalescence modale entre l'idée regardante exprimée par la principale et l'idée regardée régie dans la subordonnée : les deux propositions n'étant pas attribuées à des sources énonciatives altérisées, rien ne s'oppose à ce

que des sujets coréférenciels les mettent en résonance. Pour parvenir à cette analyse, il a fallu combiner la théorie guillaumienne du mode et de la déflexivité, laquelle rend compte du rôle de *să* en syntaxe, et la théorie ducrosienne de l'énonciation et de la polyphonie, laquelle rend compte des caractères harmoniques ou dissonants des propositions reliées en fonction des sources énonciatives auxquelles sont imputables les prédications articulées. Cette analyse implique notamment qu'en roumain, le subjonctif, par le jeu de la déflexivité, s'est scindé ou distribué en deux marques successives dans la linéarité et dédiées à des fonctions spécialisées : l'une conjonctive et de portée propositionnelle, *să*, consacrée à la prise en charge modale par le locuteur de la proposition introduite (vs *că*) ; l'autre flexionnelle (marque de personne interlocutive-indicative ou délocutive-subjonctive), consacrée à la pondération de l'actualisation du support sujet sous l'effet du regard modal et en fonction de son inscription interlocutive (ce qui revient à traiter l'interlocution et la modalité comme un phénomène commun, unifié par le repérage élocutif).

Pour la formation du futur, le roumain présente trois constructions : (i) la périphrase littéraire (auxiliaire évolué du verbe *a vrea* « vouloir » + infinitif non prépositionnel⁵) ; (ii) deux constructions, *a avea* « avoir » (flexions personnelles variables) ou *o* (personne invariable) + subjonctif déflexif *să* : *am să văd* / *o să văd*. La construction *am să văd* '(j)ai que voie' « je verrai » rappelle celle des langues romanes des types déflexif *he de cantar* '(j)ai de chanter' « je dois chanter » et inflexif *cantar-he* 'chanter-ai' → *cantaré* « chanterai », mais le futur roumain se forme avec *să* déflexif plutôt que l'infinitif pour les mêmes raisons que précédemment : *să* n'attribue pas la modalité à une voix autre que celle du locuteur et permet l'expression d'une visée simple, type « futur ».

2.2. Le subjonctif roumain dans les « indépendantes » : *să* est-il une conjonction ?

Le subjonctif français est un mode strictement subordinatif, comme le « conjonctif » italien (comme son nom *congiuntivo* l'indique explicitement), à une exception près, le tour *je ne sache pas que* (qui ne signifie pas que l'on est dans un état d'ignorance, mais que l'on n'a pas été informé d'un fait et que, sur la base de cette absence d'information, on récuse la véracité du fait lui-même : *je ne sache pas que l'entrée soit payante*). En espagnol, certains subjonctifs se rencontrent en indépendante après un adverbe modalisateur thématique en position initiale et employé sans *que* : *seguramente tengas razón, quizá / quizás / tal vez venga* « tu as sûrement raison, peut-être qu'il viendra » ; les verbes *tengas* et *venga* sont virtualisés par les adverbes modaux qui les précèdent en raison même de l'absence de la conjonction *que*, dont la présence introduirait une altérisation indésirée des sources énonciatives de l'adverbe et du verbe ; en français, inversement, la présence même de *que* bloque ici l'emploi du subjonctif (**peut-être qu'il ait raison*), et la

⁵ Cf. anglais. *to sing* « chanter », *I will sing* « je chanterai » (*will* < *willan* “vouloir” et *to = a* roumain).

non-prise en charge de la modalisation par le locuteur se marque soit en la délégrant à un énonciateur fictif (*peut-être qu'il a raison*), soit en la délégrant implicitement à l'allocutaire, sous la forme d'une inversion de type interrogatif et sollicitant l'autre participant dialogal (*peut-être a-t-il raison*).

Le subjonctif roumain déflexif en *să* se rencontre dans divers types de subordonnées et d'indépendantes, aussi les gloses françaises en *que* sont-elles fallacieuses en ce qu'elles suggèrent une stratification énonciative et une délégation à une source altérisée qui, justement, ne se produit pas avec *să*, lequel, de ce point de vue, ne fonctionne pas totalement comme un véritable subordonnant⁶ (Roegiest 1983, 276 parle de réduction propositionnelle) ni comme conjonction (Skårup 1990⁷), comme en témoignent les constructions en *că* + sujet tonique explicite, *să* + verbe subjonctif : *Vreau să stai acasă* '(je) veux que (tu) restes à la maison' « Je veux que tu restes à la maison » ; *Vreau că tu să stai acasă* '(je) veux que toi que (tu) restes à la maison' « Je veux que tu restes à la maison » ; *Este necesar să vină toți* '(il) est nécessaire que viennent tous' « Il faut que tout le monde vienne » ; *Este necesar că toți să vină* '(il) est nécessaire que tous que viennent' « Il faut que tout le monde vienne » ; le nominalisateur *că* et le déflexif modal *să* sont complémentaires. En revanche, *să* peut être séparé du verbe par la négation et les clitiques autres que sujet : *Să nu ne-o mai tot reproșați !* 'que ne nous-le plus tout reprochez !' « Ne nous le reprochez pas tout le temps ! ». On peut donc estimer que *să* tend à s'assimiler à la partie de langue conjonction sans s'y assimiler totalement, conservant une fonction prédicative modalisatrice, d'où sa propension à modaliser certaines catégories d'indépendantes dès lors que le contenu de la modalisation est clairement interprétable dans le cadre du rapport dialogal (le plus souvent en contexte interrogatif) ou en présence d'un adverbe.

Conclusion

Traditionnellement, on met en contraste les subjonctifs des langues romanes en faisant varier le niveau du seuil de déclenchement du subjonctif, plus ou moins réactif à la détection de l'incertitude (cf. *penso che* + subjonctif en italien vs *pienso que / je pense que* + indicatif en castillan et en français). Nous avons donc ajouté ici des critères d'analyse requis pour le cas du roumain : la déflexivité, le confinement propositionnel et l'anticipation / thématization interprétative de la modalisation.

En roumain, plus encore qu'en italien ou en espagnol, le subjonctif a une forte tendance à exprimer des attitudes psychologiques (doute, incertitude) qui compromettent l'assertion, la construction du réel. En français, le subjonctif tend au contraire à articuler des relations logiques et argumentatives entre propositions

⁶ *Gramatica limbii române*, 2005, I, 384.

⁷ Skårup 1990 distingue deux marqueurs *să*, (i) une conjonction, disparue vers 1700, jamais suivie du subjonctif, mais suivie du conditionnel – concessif ou non – ou d'interrogations totales, et (ii) un « signal du subjonctif » (pour nous : un déflexif) qui n'est pas une conjonction, postérieur à 1675.

indépendamment du statut psychologique du référent en matière de réalité ou de certitude : *bien que* + subj. ; *je suis content que* + subj. Ce qui compte n'est pas l'irréalité du procès, mais la reconnaissance d'un conflit logique abstrait (*bien que*) ou la présentation de l'émotion comme la satisfaction en réponse à une incertitude levée (*je doutais que tu viennes* ; « je suis content que » implique que je ne doute plus) ; le subjonctif met en scène / produit des configurations émotionnelles complexes munies d'une narrativité, et dont la structuration passe par la mise en scène énonciative (locuteur + énonciateurs structuraux, fictifs mais nécessaires, = polyphonie). Comme en témoignent les emplois en indépendante, le roumain apparaît comme la langue qui renforce le plus le rôle psychologique du subjonctif dans la mise en doute ou en discussion de l'assertion. Ce fait semble résulter du mécanisme de la déflexivité : comme la déflexivité *thématise la modalité* et permet le confinement du subjonctif dans une proposition unique, ce mode n'aura pas la tendance à s'investir dans les relations argumentatives complexes comme le fait le subjonctif français, qui lui est distribué interpropositionnellement, et aucunement déflexif. En roumain, l'allocutaire / interprétant est instruit *anticipativement* de se soumettre au regard du locuteur avant même que la prédication visée ne soit formulée, exactement comme pour la détermination la référence du nom est orientée par l'article avant même que l'allocutaire n'en reçoive la spécification lexicale.

Cette conception dynamique de la gestion de la modalité dans la linéarité énonciative s'inscrit dans le cadre d'une lecture instructionnelle de la valeur des formes, de leur effet interprétatif dans l'intersubjectivité / allocutivité : la question est de savoir comment la parole conduit la construction du sens, selon quelles routines procédurales, quels schémas d'action métalinguistique. La déflexivité décondense et échelonne dans la linéarité un paquet instructionnel correspondant au subjonctif synthétique qui cumule le mode et la personne, et elle produit un effet d'anticipation en syntaxe : la « déflexivité régressive » (anticipative) dans la typologie proposée dans *Langages* 178. Cette décondensation accroît l'ergonomie morphosyntaxique pour le locuteur en distillant des marqueurs de modalité intentionnels et prospectifs qui gèrent la visée, tout en avertissant l'allocutaire en temps réel de la marche à suivre pour accompagner le locuteur dans le processus d'élaboration du sens. Ce dispositif facilite la coordination cognitive des consciences confrontées en orientant explicitement les parcours sémantiques dynamiques en temps réel.

BIBLIOGRAPHIE

- BONDARENCO A. 1998. « Le subjonctif en roumain, ses spécificités formelles et fonctionnelles ». *Modèles linguistiques* 19/1, 73-88.
- BOONE A. & JOLY A. 1996. *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris : L'Harmattan.

- BOTTINEAU, D. 2010a, « Introduction », D. Bottineau, L. Begioni (éds.), *La déflexivité, Langages 2010/2 (178)*, 3-10.
- BOTTINEAU, D. 2010b, « Typologie de la déflexivité », D. Bottineau, L. Begioni (éds.), *La déflexivité, Langages 2010/2 (178)*, 89-113.
- BOTTINEAU, D. 2010c, « La submorphologie grammaticale en espagnol et la théorie des cognèmes », G. Le Tallec-Lloret (dir.), *Vues et contrevues, Actes du XII^e Colloque international de Linguistique ibéro-romane, Université de Haute Bretagne - Rennes 2, 24-26 septembre 2008*, Limoges : Lambert Lucas, Collection Libero, 19-40.
- COJOCARU D. 2003. *Romanian Grammar*. Slavic and Eurasian Languages Resource Centre (SEELRC) : <http://www.seelrc.org:8080/grammar/mainframe.jsp?nLanguageID=5>
- DOUAY C. & ROULLAND D. 1990. *Les mots de Gustave Guillaume*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- GEBER D. & C. K. TONCIULESCU. 2007. « Moody subjunctive in Romanian ». *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique 2007 / Proceedings of the 2007 annual conference of the Canadian Linguistic Association*. http://homes.chass.utoronto.ca/~cla-acl/actes2007/Geber_Tonciulescu.pdf
- Gramatica limbii române*, București : Editura Academiei Române, Institutul de Lingvistică « Iorgu Iordan – Al. Rosetti », 2005, vol. I, *Cuvântul* ; vol. II, *Enunțul*.
- GUILLAUME G. 1919. *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris : Hachette.
- GUILLAUME G. 1982 [1956-1957]. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume : Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes (II)*, 5, Québec : Presses de l'Université Laval, et Lille : Presses Universitaires de Lille.
- GUILLAUME G. 2007. *Essai de mécanique intuitionnelle I : Espace et temps en pensée commune et dans les structures de langue* 16, Québec : Presses de l'Université Laval.
- ILIESCU M. 2000. « Grammaticalisation et modalités en roumain: le futur déictique et épistémique », in Coene M., W. De Mulder, P. Dendale, Y. D'Hulst (éds.), *Traiani Augusti vestigia pressa sequamur. Studia linguistica in honorem Lilianae Tasmowski*, Padova, Unipres, 429-441.
- IVĂNESCU G. 1980. *Istoria limbii române*, Iași.
- LIVESCU M. 2009. *Histoire interne du roumain: morphosyntaxe et syntaxe (Interne Sprachgeschichte des Rumänischen: Morphosyntax und Syntax)*, art. n° 223 in *Romanische Sprachgeschichte (Histoire linguistique de la Romania)*, G. Ernst, M. D. Gleßgen, C. Schmitt, W. Schweikard (éds.), 3 Teilband/Tome 3, Walter de Gruyter, Berlin, 2646-2692.
- LUQUET G. 2004. *La teoría de los modos en la descripción del verbo español. Un nuevo planteamiento*. Madrid : Arco Libros.
- NEVEU F. 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris : Armand Colin.
- POPESCU C. M. 2009. « La grammaticalisation du présomptif en roumain ». *Revue roumaine de linguistique* 54, 1-2, 151-160.
- ROGIEST E. 1983. « Degrés de fusion dans le factitif », E. Rogiest & L. Tasmowski (éds.), *Verbe et phrase dans les langues romanes, Mélanges offerts à Louis Mourin*, Gand : Romanica Gandensia, 271-288.
- ROQUES M. 1907. « Recherches sur les conjonctions conditionnelles *să, de, dacă* en Ancien Roumain », in *Mélanges Chabaneau, Romanische Forschungen* 23 Erlangen, 825-839.

- SCURTU G. 2010. « Approche contrastive des constructions verbales impersonnelles (domaine français-roumain) », *Estudis Romànics*, 32, 7-27.
- SKÅRUP P. 1990. « La particule *să* dans des subordonnées à valeur conditionnelle en dacoroumain », *Revue Romane*, 25, 2, 279-291.
- TIMOC-BARDY R. 1999. *Nom et verbe dans la langue roumaine. Essais de psychosystématique dans la perspective romane*. Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris 3, 1999.
- TIMOC-BARDY R. 2009. « Le futur roumain : Temps ? Modalité ? », *Faits de langues*, 33, *Le futur*, Paris, Ophrys, 139-148.
- TIMOC-BARDY R. 2012. « Sémantique des formes exprimant le futur en roumain », in L. Begioni et C. Bracquenier (éds.), *Sémantique et lexicologie des langues d'Europe. Théories, méthodes, applications*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 185-197.